

## **Commune de Saulnières**

### **Compte Rendu de la réunion du 17 mars 2017**

#### ***Convocations du 13 mars 2017***

L'an deux mil dix-sept, le 17 mars 2017 à 20 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ALBERT, Maire

**Présents** : MM. Albert. Romano. Demerre. Toutin. Rossi. Pelletier. Alleaume Mmes Lauvernier. Gaudry. Chauvin. Campas

**Absents excusés** : Mme Rolland (pouvoir à M. Alleaume) . M. Le Valégant (Pouvoir à M. Toutin) . Mme Tanné Dusapin (pouvoir à M. Pelletier). Mme Tremblay.

**Secrétaire de séance** : Mme Chauvin

- Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 17 février 2017
- Le SDE va intervenir pour mettre en place de 9 horloges astro dans les armoires de l'éclairage public, gratuitement
- Invitation pour les membres du conseil municipal à assister à l'inauguration de l'Atelier CAMADE de Mme GIRAUD Elise (artiste Verrier) au 10 rue de l'Eglise dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art,
- Le 31 mars à 18 h – portes ouvertes le vendredi 31mars, samedi 1<sup>e</sup> avril et dimanche 2 avril.
- Monsieur le Maire fait part de son entretien avec une personne de la Société ARKOLIA « l'énergie au naturel » qui serait intéressée par l'implantation d'éoliennes sur la commune.

Les membres du conseil seraient intéressés de rencontrer cette personne pour une présentation du projet, à simple titre informatif.

Monsieur le Maire prendra contact avec le représentant de la société.

- Au titre du Fonds Départemental de Péréquation 2016, la commission permanente du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir a accordé à la commune une somme de 24 500 euros concernant notamment les travaux de réaménagement des espaces publics cœur de village
- Suite à l'adhésion à l'agence Technique départementale d'Eure-et-Loir, deux représentants doivent être désignés
- Par délibération, sont désignés : M. Albert (Titulaire) et M. Toutin (Suppléant)
- Le Groupe d'Histoire Locale du Senonchois sollicite une subvention communale. Une réponse négative sera faite, le conseil municipal souhaite privilégier les associations communales.
- Concernant la participation citoyenne, l'Agglo du Pays De Dreux propose des devis pour les achats de panneaux (Signaux Giraud et SES). La commune retient la société SES (Société et Signalisation) pour l'achat de 12 panneaux.
- L'Agglo du Pays de Dreux nous informe qu'une promesse de vente a été signée sur le bâtiment de l'ancien Relais, local qui sert actuellement à entreposer le matériel communal. La vente doit se réaliser le 30 mai, l'agglo demande que les locaux soient vidés pour cette date.  
Les travaux de l'atelier municipal doivent se terminer fin avril ; Avant l'aménagement , une dalle de béton devra être faite.  
Une réponse d'accord sera faite à Mme AUGIER.
- Une présentation du cadre du futur contrat régional 2018-2022 est faite au sein de l'Agglo sollicitant les communes pour connaître les projets ou intentions sur la période des 5 ans du contrat. La priorité est faite à la pose de panneaux solaires ou les isolations thermiques.

La commune ne donne pas suite à cette demande.

- Monsieur le Maire informe le conseil de la nomination de Mme Sophie BROCAS, Préfète d'Eure-et-Loir à compter du 13 mars 2017.
- l'association des attelages d'Eure-et-Loir sollicite l'autorisation de passage d'une endurance en attelage le 18 juin 2017 ; Elle empruntera le chemin de Majainville, le chemin des Blandées et passera derrière la ferme de Majainville.. Un avis favorable est émis.
- Energies d'Eure-et-Loir sollicite une délibération sur les conditions de prises en charge des consommations électriques liées à l'éclairage public, suivant un courrier en date du 04 novembre 2016. Une copie de ce courrier sera demandée afin de pouvoir délibérer dans de bonnes conditions.
- permanences pour les élections présidentielles des 23 avril et 07 mai 2017, et pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017 : (Tableaux joints)

### **TOUR DE TABLE**

**M. Romano** : signale qu'il y a toujours des problèmes avec les jeunes sur le stade (mobylette sur le terrain de foot...)

**Mme Lauvernier** : signale le problème de Mme Lèpan , les poubelles de ses voisins non rangées de toute la semaine  
Un courrier leur a déjà été adressé, une copie leur sera de nouveau envoyée accompagnée de la convention de ramassage des ordures ménagères précisant les obligations de rentrer les containers.  
A vérifier que le SAS d'entrée de la salle ne reste pas allumé.

**Mme Campas** : informe de la formation de trous devant le monument aux morts, sur la voirie.

Précise que l'état de la placette est sale autour des différentes « bulles de collectes ».

Informe de l'état de la route de la carrière à la D 928 qui se détériore. Réponse, il s'agit d'une route en cours de déclassement et qui ne sera plus entretenue par le conseil départemental, les administrés devront utiliser le circuit réglementaire soit le passage par Morvillette.

Demande que le petit portail du stade soit fermé par les agents de l'école car l'association « Aux fils de nos Idées » ne détient pas la clé.

**Mme Gaudry** : Précise que le spectacle de Noël est retenu. Coût 800 euros. Prendra contact avec Mme Le Maire de Fontaine les Ribouts à ce sujet.

**M. Alleaume** : demande si les travaux d'ouverture de fenêtre, sur le pignon du bâtiment de la fonderie ont bien été prévus dans le permis de construire déposé. A vérifier

**M. Albert** : précise que le relevé des compteurs à eau débutera le mardi 28 mars, une information aux habitants sera distribuée

Séance levée 22 h 00

Le Maire,

La secrétaire de séance,

les membres présents